

Chers Castelnoviens,

L'Association dite « LES AMIS DE CHÂTEAUNEUF », fondée le 11 février 1956, a pour objet de :

- Faire connaître et mettre en valeur les richesses naturelles, historiques, architecturales et archéologiques de CHÂTEAUNEUF et ses environs,
- Organiser et soutenir les manifestations festives qui sous-tendent cette action,
- Contribuer au rayonnement culturel du village,
- Participer au développement du tourisme local et régional.

Par tous moyens appropriés, tels que :

- L'organisation de conférences, concerts, expositions, cinéma, théâtre, etc....
- La programmation annuelle ou pluriannuelle de manifestations thématiques et festives.
- La participation à la mise en valeur du patrimoine.
- Le pavoisement du village. Nous tenons des étendards à votre disposition.
- La diffusion d'informations.
- L'aménagement de sites.
- L'édition d'ouvrages ou de monographies relatifs à Châteauneuf.

Vous souhaitez des informations complémentaires, apporter votre aide, vous joindre à nous, contactez-moi !

Amicalement

Christophe Mansion



Président des Amis de Châteauneuf

amischateau9@gmail.com

Tél : 06 51 84 69 86

Les Amis de Châteauneuf

Association déclarée Loi 1901



BULLETIN D'ADHESION

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

Email :

Bulletin à retourner à : Association Les Amis de Châteauneuf

Maison des Amis
Place aux Pores
21320 Châteauneuf

⇒ Carte Jeune (- 25 ans) : 10,00 euros ⇒

Carte Individuelle : 18,00 euros ⇒ Carte

Famille (*) : 25,00 euros

(*) Pour les « Cartes Famille » :

NOM et Prénom du conjoint, 2^{ème} adhérent :

.....

N° compte : FR76 1100 6210 1301 6353 9500 143 au Crédit Agricole (BIC/SWIFT AGRIFRPP810)

Merci d'indiquer en libellé : **Vos NOM(S) + PRENOM(S) / Cotisation Amis Chat9**

Ou par chèque à l'ordre : Association des Amis de Châteauneuf

Adhésion valable jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, la date du paiement faisant foi, donnant droit à recevoir toutes les informations concernant la vie de l'Association et les invitations aux manifestations organisées par elle.

L'Association des Amis de Châteauneuf est une organisation reconnue d'intérêt général. A ce titre, les dons au-delà du montant de la cotisation annuelle qu'elle reçoit sont défiscalisés à hauteur de 66 % des sommes versées dans la limite de réduction maximum de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal est délivré sur demande au donateur.

Merci pour votre soutien !